

Image not found or type unknown



prelevement mensualite avant le debloquage des fond

Par **mohend01**, le **09/03/2009** à **19:40**

comment me faire rembourser les sommes prélevées après avoir signé une offre de prêt sans suite et déblocage de fonds merci

Par **patinette**, le **11/03/2009** à **15:32**

bonjour,

si j'ai bien compris vous avez fait une demande de prêt, on vous prélève mais vous n'avez pas les fonds?

Avez-vous un contrat ?

Il faut leur envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception comme quoi on vous prélève, mais que vous n'avez pas les fonds, de faire le nécessaire rapidement sinon vous n'hésitez pas à saisir le tribunal.